Date de mise en ligne : 21 janvier 2025

VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00178** du 20 JAN. 2025
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à COPROPRIETE 34 RUE DE BALZAC

Domicilié (e)	18 CHISWICK ROAD W45RB CHISWICK
En vue de la réalisation :	Remplacement des menuiseries extérieures
Sur un terrain sis Cadastré	34 RUE DE BALZAC AO312

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 20 JAN. 2025

Le Maire

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
la 2e [illegible] en charge du logement
[illegible] de l'urbanisme.
Kay CABILLIC
Philippe GAUDIN

MAIRIE DE VILLENEUVE ST GEORGES (V.-M.) - DAUP -

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 24 00178** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,